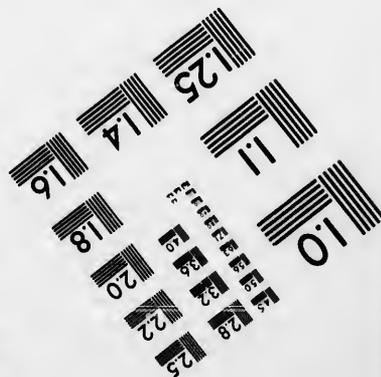
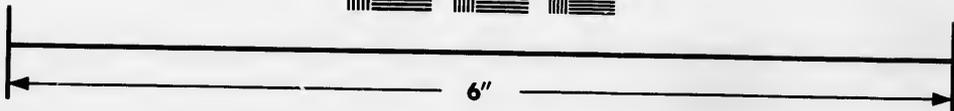
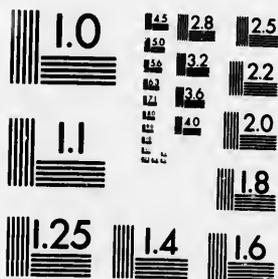


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1993**

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

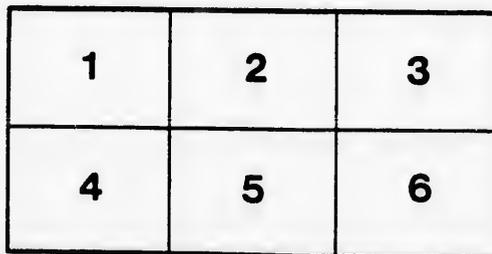
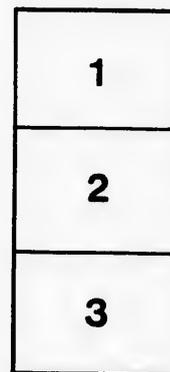
Archives nationales de Québec,  
Québec, Québec.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Archives nationales de Québec,  
Québec, Québec.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

**Lettre a Sa Grandeur Mgr Lafleche, Evêque des Trois-Rivières**  
SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES DU CANADA.

ST-GRÉGOIRE, 23 SEPTEMBRE 1878.

A Sa Grandeur Mgr L. F. Lafleche,  
Evêque des Trois-Rivières.

Monseigneur,

De retour à St-Grégoire depuis deux jours, je me plais à réfléchir sur la grande victoire des conservateurs. C'est une faveur visible de la Divine Providence ! Car quelle n'aurait pas été le désastre occasionné par le succès des libéraux, soit dans l'ordre religieux, soit dans l'ordre civil, si par malheur ils fussent restés au pouvoir dans les deux gouvernements. Quelle joie vous devez avoir ! Vous n'ignorez pas combien ces malheureux en voulaient non-seulement à votre ville et à votre diocèse, mais aussi à votre personne. C'est ici qu'ils se proposaient de livrer bientôt la grande bataille ; et déjà ils avaient député chez vous leurs plus fins limiers, leurs plus ardents soldats. Or, aujourd'hui votre ville triomphe à la fois du *libéralisme* et de la trahison, et votre Diocèse tout entier échappe à la griffe des libéraux. Assurément la main de Dieu nous a protégés, et ce n'est pas par des moyens purement humains que la victoire nous est arrivée d'une manière si inopinée et si extraordinaire.

Voilà trois grands faits qui se suivent et qui annoncent la miséricorde de Dieu sur notre pauvre pays : 1o. la disparition foudroyante du Cardinal Franchi ; 2o. celle non moins étonnante et inattendue de Mgr Conroy ; 3o. la grande victoire des conservateurs.

De là on doit conclure que si Dieu fait tout pour nous sauver, il faut nous aider nous-mêmes, et travailler à compléter son œuvre. La Providence nous convie par là, ou je me trompe fort, à la confiance et à l'action.

Il n'y a pas à se le dissimuler, nous arrivions sur le bord d'un abyme où Dieu nous a retenu ; mais nous ne sommes pas hors de tout danger.

Le Délégué n'est plus, mais un autre Délégué, et un autre *landais*, peut surgir ; M. P..... va peut-être décéder, mais l'Archevêque et l'Université restent ; les conservateurs prendront bientôt les rênes du pouvoir ; mais les doctrines libérales ne sont pas extirpées, les libéraux ne cesseront pas de travailler, et il est à remarquer qu'une des principales causes de la présente victoire n'est qu'un intérêt matériel, or rien n'est plus mouvant que l'intérêt.

Le mal peut se réveiller demain plus terrible que jamais.

C'est un sursis que la Providence nous donne, c'est un moment favorable qu'elle nous accorde afin que nous reprenions courage, que nous refassions nos

forces, et que *profitant de l'avantage présent*, nous combattions plus vigoureusement que par le passé, et que nous remportions enfin une décisive et véritable victoire qui assure le règne de Dieu au Canada.

Je crois donc que ce serait une grande et peut-être irréparable faute que de nous croiser les bras, de nous reposer sur des lauriers accidentels, et d'attendre pour extirper le libéralisme les assauts d'une autre lutte. Je crois que plus la Providence nous a secourus, plus il faut montrer d'énergie dans la défense des droits de l'Église et du clergé, actuellement.

Vous le savez, Mgr, malgré tous ces événements favorables, l'Épiscopat et le Clergé, qui sont la force vive du pays, demeurent sous le coup d'une accusation, que dis-je, d'une condamnation injuste et odieuse, à Rome même d'où vient la direction suprême. Mgr Conroy, Mgr Franchi sont morts, M. P..... est malade, leurs œuvres sont debout. Les mensonges des libéraux, les machinations des chefs ne sont pas renversées. On croit à la Propagande cet automne tout ce que l'on croyait l'hiver dernier. L'Archevêque surtout y jouit de son même crédit. Les fausses impressions où sont les autorités romaines, sur notre compte, seront encore la cause de fausses directions nouvelles sur les affaires ecclésiastiques et civiles du pays.

Tout le monde est d'accord que la fausse direction donnée par Mgr Franchi et Mgr Conroy a été un *désastre*. Si on ne remédie au mal, comment une semblable direction donnée par d'autres prélats, également trompés, ne produirait-elle pas d'autres et de plus *grands désastres encore*. C'est ce que beaucoup d'hommes éminents redoutent, à bon droit, parcequ'ils n'en peuvent être autrement sans miracle.

Quel est le moyen de *remédier* au mal ? Il est généralement connu et admis qu'il n'y en a qu'un, c'est d'éclairer et de désillusionner la Cour Romaine sur le compte de M. P....., de l'Archevêque et de l'ex-Délégué Apostolique ; c'est de faire voir principalement ce qu'a été l'Archevêque Taschereau, depuis 8 ans en ce pays, la cause de nos plus grands maux, comme on l'a tant de fois répété avec tant de raison.

Sur ce point, il est de la dernière importance de ne pas s'abuser, et de réunir toutes nos forces.

Je sais bien Mgr, qu'il eut été infiniment plus agréable au cœur, et beaucoup plus avantageux dans la pratique de ramener l'Archevêque dans la voie droite par le doux et paisible moyen de la persuasion ; mais soyez certain que la chose est impossible.

Vous l'avez dit : Un Evêque ne se convertit pas, ce n'est que trop vrai en général, et pour l'Archevêque de Québec plus que pour un autre.

Jamais on ne convaincra cet homme de ces deux choses qui crèvent courtant les yeux de tout le monde : 1o. que le pays s'en va à l'abyme, comme les autres pays, sous l'action du libéralisme : 2o. que c'est lui, sans qu'il s'en

doute, qui l'y mène. A la masse de ses anciens préjugés qui ne sont pas du tout dissipés, se joignent aujourd'hui ses propres antécédents dont il est glorieux pour faire chez lui obstacle à la lumière, sans compter les embarras de son entourage.

En veut-on des preuves ? Il a adressé à son Clergé le fameux mandement du 25 Mai, comme direction dans les nouvelles élections ? Deplus il a passé le temps de la dernière retraite à défendre et à justifier devant le Clergé son incompréhensible conduite depuis 8 ans, et les actes les plus malheureux de son administration, sans omettre même sa condamnation du programme catholique. Il a fait cela pendant 5 ou 6 conférences à un point que ses meilleurs prêtres en désespèrent. Les paroles quelque peu favorables à la cause de l'église qui lui sont échappées, lui ont été arrachées par la crainte et la force des circonstances.

Espérer convaincre ou ramener l'Archevêque est une *pure illusion* : illusion séduisante à la vérité mais très funeste. On perd ainsi les meilleures occasions possibles de faire la lutte, et on compromet la défense de l'Eglise.

Souvenez-vous, Mgr de ce qui est arrivé par le passé dans la question du Diocèse des Trois-Rivières, par exemple. Vous aviez préparé un mémoire qui emportait la pièce, qui faisait l'évidence, et vous comptiez convaincre l'Archevêque. Je vous parlais alors comme aujourd'hui, et je vous disais qu'il n'en serait rien. Votre Grandeur m'accusait de mauvaises pensées. Cependant qu'avez-vous gagné de la sorte ? Absolument rien. Vous n'avez eu de succès dans une affaire si claire, que quand vous avez agi contrairement à l'Archevêque, indépendamment de lui, et vigoureusement. Il en sera de même sans le moindre doute dans l'avenir. Mgr, évitons l'illusion qui nous a déjà été si funeste.

Vous préparez un Mémoire sur toute la cause catholique, et vous espérez la signature de l'Archevêque. Eh bien, ou ce Mémoire sera incolore, ne remédiera à rien, et alors il sera accepté par l'Archevêque ; ou bien il indiquera la vraie cause du mal et inculpera ce dignitaire, et dans ce cas il ne sera pas reçu. Voilà le dilemme auquel le Mémoire ou toute autre tentative semblable ne peut échapper, L'Archevêque a des yeux de lynx pour tout ce qui le touche, quoiqu'il ne voie que d'une manière embrouillée ce qui regarde la cause catholique. C'est un fait. Vous comprenez que ce qui échappera dans le mémoire à ses regards intéressés, ne sera guère propre à éclairer les Congrégations Romaines déjà fort aveuglées sur nos affaires.

Que faut-il donc dans la circonstance si critique et si solennelle que nous traversons, sinon exposer clairement, nettement à Rome les maux que nous souffrons, et indiquer franchement les causes quelles qu'elles soient, les *prélats canadiens* ou les *prélats Romains, ou les uns et les autres*.

Vous même avez reconnu et avoué que les déceptions passées ont été as-

sez nombreuses, et que le moyen des demi-mesures est plus ruineux qu'utile ; ce qui est l'exacte vérité.

Un certain Mr. est venu nous dire que l'on ne gagnerait rien à Rome contre l'Archevêque : avec un tel raisonnement c'en serait fait des causes les plus sacrées. Cela n'est ni raisonnable, ni digne de la sagesse du St-Siège. Que l'on ait de la difficulté à percer un réseau d'intrigues, qu'il faille du courage et de la persévérance, cela se conçoit, mais que les causes les plus justes et les plus saintes soient inmanquablement perdues, parcequ'elles sont contre-carrées ou combattues par des Archevêques et des Délégués, c'est ce que je ne croirai jamais. L'histoire, comme la religion, nous dit le contraire. Mais j'avoue que ce moyen de découragement est bon à employer par les avocats des mauvaises causes : c'est une excellente manière de paralyser de justes défenses. Savez-vous Mgr, ce que l'on m'a dit de ce M. ? Que lui-même si plein de confiance en l'Archevêque auparavant, en est découragé depuis la retraite, et que ce M. en passant chez vous, venait de chez Mgr Racine qui l'avait probablement député chez Votre Grandeur pour paralyser en vous le mouvement ultramontain que l'on redoute extrêmement.

Que d'intrigues de ce genre se sont vues cent et cent fois dans des affaires aussi graves, intrigues en apparence légères, mais dont l'effet est désastreux. " Fais ce que dois, advienne qui pourra " est la meilleure des réponses, à mon avis, à ces frayeurs intéressées.

Oui, Mgr il faut à tout prix faire connaître à Rome la *vérité* sur notre situation, défendre le Clergé, l'Episcopat si indignement, si lâchement, si injustement attaqué, et jugé *ex parte*, et soutenir les droits abandonnés de l'Eglise du Canada, abandonnés dis-je de ceux qui avant tous devaient les garder, l'Archevêque et le Délégué Apostolique.

Pour en arriver là, la réunion de toutes les forces est nécessaire ; car les adversaires y opposeront toutes les leurs. Et quelles sont nos forces ? celles de l'Episcopat, du Clergé inférieur et des laïques éclairés. Il faut revenir à votre plan du printemps dernier, et que M. L. a fait manquer. Il n'y en a point de meilleur. Plut à Dieu qu'on l'eût mis à exécution l'an passé !

Que Votre Grandeur fasse un Mémoire complet et vigoureux, c'est le premier et indispensable point. Elle sera soutenue par Mgr de Rimouski, Mgr Bourget, Mgr de Birtha, Mgr Taché. Il ne faut pas compter sur d'autres. Si cependant le mémoire est fort et irréfutable à sa face, net et incisif, comme il peut l'être avec des précautions, il entrainera encore les Evêques Moreau, Fabre et Duhamel. Peut-être dans ce cas les Evêques Racine seront-ils neutres. Mais que votre Grandeur soit convaincue que c'est d'elle qu'on attend l'initiative ; c'est vers elle que se portent tous les regards d'Ottawa à Rimouski. Je ne veux pas flatter, je ne veux dire qu'une vérité, et une vérité qui a son côté terrible. Que de témoignages on peut vous donner de cela. Aussi me permet-

rez-vous  
pinion  
" Votre  
" circo  
" fense  
" effray  
Votre  
le des  
prendre

phalan  
seurs d  
Canada  
prends  
sortes p

pératio  
unis po  
uns le  
montai

que c'es  
mal. S  
par exe  
sa force  
pruden  
ou qui  
ultramo

doctrin  
les rava  
de repre  
faisant  
vaincu  
nous me  
des plus  
de ces d  
doit pas  
de bless  
propre e

rez-vous d'ajouter d'un autre côté, dans le seul but de vous faire connaître l'opinion, ce que disent d'éminents prêtres de diverses parties du pays : " Que Votre Grandeur étant placée par son âge, ses qualités, ses antécédents et les circonstances à la tête des vrais Catholiques du pays, si elle négligeait la défense de l'Eglise du Canada dans cette malheureuse époque, elle aurait une effrayante responsabilité devant Dieu et devant les hommes." Je ne sais si Votre Grandeur voit les choses de cette manière, mais voilà l'attente universelle des catholiques du pays dans la lutte actuelle sur la part que vous devez prendre, et ce que l'on dit bien positivement de la responsabilité qu'elle entraîne.

Quand à moi je suis bien persuadé que si vous ne marchez en tête de la phalange catholique contre les libéraux tant de *haut* que de *bas* étage, les défenseurs de l'Eglise se décourageront en grand nombre, et que la cause de Dieu en Canada sera extrêmement compromise sinon entièrement perdue. Et je comprends depuis longtemps que c'est pour cela que l'on fait tant d'efforts de toutes sortes pour paralyser votre action.

Le second point de la défense, c'est la coopération du clergé. Cette coopération ne serait point d'absolue nécessité si les Evêques étaient parfaitement unis pour combattre l'ennemi commun, c'est-à-dire le libéralisme. Mais les uns le favorisent à l'encontre des autres ; et de plus le crédit des Evêques ultramontains est ruiné à Rome par les intrigues des libéraux.

Il ne faut donc pas négliger ce second et puissant moyen. On a beau dire que c'est aux Evêques à instruire la Cour Romaine ; cela ne remédie pas au mal. Si le mal était étranger au corps des Evêques, comme le protestantisme par exemple, à la bonne heure on s'adresserait aux Evêques ; mais le mal prend sa force principalement parmi les Evêques. Il n'est pas du tout rationnel, ni prudent pour remédier à un mal, de s'adresser à ceux qui ne veulent pas le voir ou qui s'obstienent à le favoriser. Sans doute il ne s'agit pas ici des Evêques ultramontains.

Le danger que nous courons est des plus grands, et vient des mauvaises doctrines. Le Clergé inférieur, présent sur les lieux, voit mieux que tout autre les ravages qu'exerce le libéralisme parmi le troupeau, et il a le droit légitime de représentations. Quel mal s'il s'en sert pour prévenir une catastrophe, en le faisant respectueusement ? Le Clergé est intimement et universellement convaincu que la direction imprimée par l'Archevêque et le Délégué Apostolique nous mène rapidement à la révolution. N'est-ce pas un devoir et un devoir des plus graves pour lui, en face d'un pareil péril, de s'adresser aux Supérieurs de ces dignitaires ? L'amour de l'Eglise, des âmes et de la patrie même terrestre doit passer avant l'amour des personnes, des individualités, et avant la crainte de blesser l'amour propre de quelques dignitaires ; car il n'y a que l'amour propre qui court risque d'être blessé par les représentations du clergé. L'inten-

tion du Clergé n'est pas de faire du chagrin à des supérieurs, de les maltraiter injustement, c'est sous ce rapport uniquement d'avertir l'autorité suprême afin qu'elle prévienne la catastrophe, et dans tous les cas de dégager sa responsabilité. Son intention est encore de prêter secours aux Evêques qui luttent contre l'Archevêque pour arrêter le mal. Le Clergé sait bien que les Evêques ultramontains sont dénigrés auprès du St-Siège justement parcequ'ils s'opposent au torrent dévastateur du *Libéralisme*, et ils veut leur donner l'appui si précieux de son témoignage. Quand la cour Romaine verra des centaines de prêtres affirmer le danger, elle ne croira plus aussi aisément à l'accusation banale de *Excitation* ; elle comprendra qu'il est nécessaire d'y regarder de près. Alors l'objet du Clergé sera atteint. Car tous les prêtres sont convaincus que quand le St-Siège connaîtra notre *véritable* situation et non pas celle qu'on lui a représentée à plaisir, il y remédiera.

Mais pour être cru à l'encontre du délégué et de l'Archevêque, les Evêques ultramontains ont absolument besoin du témoignage du Clergé. Plus le temps s'écoulera plus on verra la nécessité de ce témoignage. La simple raison comme l'instinct de la conservation nous le dit.

Puis, ceux qui disent, pour effrayer les Evêques, que telle démarche de la part du clergé, en cette manière, sera un mauvais précédent employé ensuite a tout instant pour les motifs frivoles, ceux-là, dis-je, sont des adversaires déguisés, ou des pusillanimes. Jamais on ne doit négliger, dans le péril, un bon et légitime moyen dans la crainte chimérique de l'abus.

Il est donc nécessaire que le Clergé inférieur prenne part à la défense en toute manière, et par écrits et par délégation.

La délégation complète ce que le mémoire commence. Combien de fois n'a-t-on pas dit, combien de fois Votre Grandeur n'a-t-elle pas avoué que des délégués ultramontains et permanents étaient indispensables à Rome ? Il y a longtemps qu'on aurait dû en envoyer, en se tenir là bas. Si on l'eut voulu M. P..... n'aurait pas fait tant de ravages. Et cette délégation doit être composée de deux aux moins pour travailler avec plus de sûreté et de succès. Votre Grandeur elle-même comprenait si bien l'apropos de l'appui et de l'aide, qu'elle en donnait les plus parfaites raisons à la veille de ses voyages, et qu'elle exigeait deux compagnons en pareille circonstance.

De plus la bienveillance qu'a mis le Clergé à se conformer à votre désir d'attendre les Evêques, doit vous engager à ne par lui refuser quelqu'un d'entre les prêtres qu'il demande, d'autant plus que sa cause n'est pas autre que la *vôtre propre et personnelle*, et ce prêtre ne peut-être que votre défenseur.

Il me semble aussi que, sous le rapport des convenances, Votre Grandeur ne doit pas être gênée d'envoyer quelqu'un de son Diocèse à Rome, pour défendre la cause de l'Eglise et du Clergé, pendant un an, lorsque l'Archevêque, lui

n'a pas  
la cause  
Canad.

énergie  
à Mr.  
délégué

Eminen

limina  
genda  
mei sig  
tia Ves  
imbutu  
picuum  
panā (c

hujus m  
Vestra,  
et aliar  
depreco  
meipsum

L  
personne  
pour la

L  
probable  
peut se  
une requ  
société.

P  
inquiète  
parties d  
est le mé  
là dessus  
libremen  
montrer

n'a pas craint d'y laisser M. N..... pendant trois ou quatre ans, pour soutenir la cause du libéralisme de ce pays et dénigrer l'Épiscopat ainsi que le Clergé Canadien, d'après les nouvelles reques et les actes qui ont suivi.

Mgr Fabre, tout faible qu'il soit sur ce chapitre, et après s'être opposé énergiquement, bien à tort si l'on veut, au mémoire du Clergé, vient d'accorder à Mr. I. Gravel une lettre telle qu'on n'aurait osé l'espérer à l'occasion de la délégation du clergé. Voici une copie de cette recommandation :

" Eminentissime Cardinali Simeoni

Prefecta S. C. de Propaganda Fide."

Eminentissime Princeps,

Cum D. Isidorus Gravel olim parocia a Nativitate B. V. M. Pastor, ad limina Apostolorum Petri et Pauli visitanda, et alia negotia ecclesiastica peragenda Romam adire cupiat, et propterea meam licentiam requisivit, grati animi mei signa indubia ostendere volens hanc licentiam libenter concedi, et Eminentie Vestrae illum commendare praesum ut sacerdotem secularem optinis moribus imbutum christianis virtutibus praeditum, discretionem, prudentiam, sapientiam conspicuum, et nulla ecclesiastica censura, neque alio canonica impedimento, aut pœnâ (quod sciam) irretitum esse.

Attestor insuper praedictum D. I. Gravel selectum fuisse a sacerdotibus hujus nostrae Dioceseos ad exponendum apud S. C. ejus Praeses Eminentia Vestra, statum questionis de interventu cleri in electionibus politicis, necnon et aliarum questionum quæ mentes agitant in Provincia Quæbecensi. Deum deprecor ut Eminentiam Vestram dirè incolumem sospitemque servet, et meipsum subscribo.

Humillimus et addictissimus servus,

† ED. CAROLUS, Ep. Marianapolitam.

Le clergé a bien lieu d'en attendre autant de Votre Grandeur, pour la personne que vous jugeriez à propos d'adjoindre au délégué Montréalais, et pour la cause elle-même surtout.

Le troisième moyen, en apparence peut-être le plus faible, et au fond probablement le plus fort, à cause de l'esprit du siècle dont la Cour Romaine peut se ressentir elle-même comme toute chose terrestre, c'est une plainte ou une requisition de la part des laïcs vraiment catholiques et haut placés dans la société.

Plusieurs prêtres et plusieurs hommes du monde que notre état de choses inquiètent plus que vous ne pensez, y songent depuis longtemps, dans diverses parties du pays, car le sentiment de tous les bons catholiques, prêtres et laïcs est le même partout. Peut-être qu'un grand nombre sont gênés de s'expliquer là dessus à Votre Grandeur et aux autres Evêques ; mais ils en parlent bien librement, quoique bien respectueusement entre eux. Je pourrais même vous montrer plusieurs lettres écrites vigoureusement et avec affiiction sur ce sujet.

Il est certain que le sentiment chrétien des laïcs tend à se manifester, et que cette manifestation est légitime.

Les bons fidèles voient avec peine depuis plusieurs années que les amis de l'Eglise et de l'ordre non seulement ne sont pas soutenus par l'autorité ecclésiastique supérieure, mais au contraire sont méprisés, foulés et écrasés généralement, et que par contre les ennemis de l'Eglise et de l'ordre non seulement ne sont point réprimés et flétris véritablement, mais bien plutôt nourris, protégés et même exaltés. Le nom de l'Archevêque et du Délégué sert à ces derniers de bouclier et presque de recommandation. Les bons laïcs comprennent que l'ordre religieux, l'ordre civil, l'ordre domestique, enfin la société entière est ébranlée par cette direction, et que leurs intérêts en toutes ces choses, intérêts graves s'il y en a, sont tout à fait compromis, et mis dans le plus grand danger. Le remède à ces maux est pour eux comme pour le Clergé dans les recours à Rome et dans une lucide et franche exposition de la vérité complétée.

Ils ont toujours attendu cette entière exposition des choses au St-Siège de la part des Evêques Suffragants, de la part de votre Grandeur surtout, je vous le répète et aussi de la part du Clergé. Ils attendent encore, mais ils sont las en grand nombre d'une expectation qui n'aboutit à rien : de cela soyez en sur.

Je sais bien, pour ma part, ce qui vous a empêché jusqu'ici de tout dire au St-Siège, c'est le désir et l'espoir de ramener l'Archevêque tout doucement par la persuasion ; mais, Mgr. tout le monde ne sait pas cela et tout le monde n'a pas la même confiance. D'ailleurs il est bien certain que vous ne ramenez pas l'Archevêque qui se croit dans la voie la plus droite du monde, qui se regarde, escorté de ses docteurs et professeurs, infiniment plus éclairé que ses collègues, que le simple clergé et que le peuple, et qui, j'ai oublié de le dire tantôt, a demandé pendant la dernière retraite à ses prêtres de le défendre sur ces questions mêmes, à leur grand étonnement. Non, vous ne le ramenez pas, l'Archevêque. Il ne cédera que quand il croira vous gagner vous-même.

Ne vaudrait-il pas mieux utiliser la bonne disposition des laïcs comme du clergé en étayant votre travail et celui de vos collègues ultramontains du témoignage des bons fidèles ; de cette manière la défense aurait de l'ensemble et une force irrésistible. Voilà ce qui plus que toute autre chose convaincrail l'Archevêque, ou du moins l'entraînerait, lui qui est fort avec les faibles et particulièrement faible avec les forts.

La circonstance actuelle s'y prête admirablement. Voici les amis de l'Eglise au pouvoir, au timon des affaires. Ils ont maintenant dans les mains cette force civile que les libéraux exploitaient, et au moyen de laquelle ils ont incliné la cour romaine. Or ces amis laïcs de l'Eglise vous sont sympathiques puisqu'ils sont venus à dessein célébrer, comme il convient, leur triomphe dans votre ville et jusque dans votre établissement. Ils feront certainement tout en

leur possible, ce qui est d'ailleurs leur intérêt, pour vous aider dans la lutte.

Le sentiment catholique a besoin de satisfaction impérieusement ; il serait dangereux de se le dissimuler. Quand les droits de l'Eglise et ses grands intérêts sont mis en péril, toute âme religieuse et chrétienne est intérieurement entraînée à les défendre ; et la lutte se perpétue, appuyée qu'elle est sur le dictamen de la conscience et de la raison, en dépit de tout, jusqu'à la victoire ou à l'écrasement. C'est l'histoire de toutes les résistances catholiques. J'entendais dire, il n'y a pas longtemps, à un homme influent et éclairé, vexé des attaques contre l'autorité et le crédit de l'Eglise Canadienne et des faiblesses de l'Archevêque et du Délégué Apostolique ; " Nous Combattons pour notre foi menacée jusqu'au dernier soupir." Ce sentiment est plus commun qu'on ne le pense dans notre catholique pays.

Eh bien donc, si la défense des intérêts religieux ne se fait pas par les Evêques comme elle doit l'être, et comme elle est attendue, il s'en suivra tôt ou tard, j'en suis convaincu, un mécontentement général dans toute la Province qui amènera, qu'on le veuille ou non, des réclamations retentissantes, des mouvements considérables qui ne seront pas à l'honneur de l'Episcopat. C'est la nature même des choses qui veut cela. Puis donc que le clergé et le peuple veulent aider et seconder aujourd'hui les Evêques, pourquoi, encore une fois n'en pas profiter ?

Ou bien, il peut arriver une conséquence toute opposée dont on a déjà vu des symptômes bien prononcés, conséquence beaucoup plus désastreuse que l'autre : C'est que le découragement s'empare de tous, et que ni le Clergé, ni les laïcs, tout à fait rebutés, ne veulent plus rien faire. Si la providence ne fut pas venue si merveilleusement à notre secours, et que la tourmente libérale eût continué quelque temps encore, je ne sais pas si on eût échappé à un pareil découragement. Vous savez que quand la barque incline trop elle chavire quelque fois très promptement. Il est indubitable que des âmes bien trempées s'étaient fort amollies déjà dans cette période de scandales. Aujourd'hui il est vrai de dire que les *courages sont remontés*, c'est pourquoi il est bon de les utiliser.

Tout ce que je viens de vous dire est si vrai, Mgr, que votre crédit et votre réputation personnelle, malgré tout ce que nous avons fait dans la presse et ailleurs pour la soutenir, a subi le contre-coup des faiblesses de l'Episcopat. Après avoir mis de grandes espérances en vous, grand nombre de personnes laïques et ecclésiastiques de différentes parties du pays ont déjà commencé à ne plus vous regarder comme un chef. Je sais bien que Votre Grandeur s'occupe peu de l'opinion des hommes, mais ce discrédit nuit à la cause de l'ultramontanisme que vous avez personnifié jusqu'à présent, et à laquelle nous sommes nous même incorporés, cause sainte, noble et grande s'il en fut jamais, salut de la religion et de la patrie au Canada. Il est vrai que votre nom ne paraît que

compromis par l'inaction, et non perdu par ses actes comme celui de l'Archevêque et du Délégué : mais c'est aussi pourquoi, sous tous les rapports, il est mieux de reprendre énergiquement la défense, afin de ramener à l'union et à la confiance tous les esprits inquiets et troublés. Si on veut vous dire la vérité, on vous parlera comme je le fais.

Ainsi, pour résumer ce que je viens de dire, il est donc évident :

1o Que le temps actuel est des plus favorables pour reprendre la défense de l'Eglise et du Clergé contre les libéraux ;

2o. Qu'il n'y a nulle espérance à entretenir à l'égard de l'Archevêque ;

3o. Qu'il faut un vigoureux mémoire de la part d'un ou de plusieurs Evêques ;

4o. Que l'appui du clergé par *mémoire* et par *délégation* est pour ainsi dire nécessaire ;

5o. Que la coopération des laïcs l'est également et par les mêmes moyens : la délégation et les écrits.

Et très certainement ce faisceau de moyens ne sera pas trop fort, si même il l'est assez.

Vous le voyez, Mgr, c'est l'exécution de votre premier projet, que l'on vous a fait abandonner sous prétexte qu'il ferait trop de bruit, le printemps dernier. Ce projet était non seulement le meilleur, mais le seul bon. Mr. N. était beaucoup trop jeune, trop peu éclairé, trop peu expérimenté pour voir lui-même le mal qu'il faisait à la cause de la religion, de la patrie, et à votre personne en faisant manquer ce plan, et en y substituant le sien qui n'était que celui d'un écolier ; mais il n'en est pas moins vrai que ça été là un des plus grands malheurs qu'ait essuyé la cause catholique. Il faut revenir de toute nécessité au projet *premier* dont vous avez la paternité, et qui est le garant du succès, comme l'a été celui que vous avez préparé contre le Diocèse de Nicolet ; plan simple et rationnel, directement contradictoire au plan des adversaires qui ont employé le témoignage d'Evêques, de prêtres et de laïcs pour soutenir le libéralisme en notre beau pays.

On vous détournera sans doute de mettre ce plan à exécution, à l'aide de toutes sortes de moyens prévus et imprévus, calculés sans paraître l'être.

Pour vous confirmer dans vos premiers dessins, j'en appellerai à votre expérience et à votre propre témoignage.

Qu'avez-vous gagné à ménager Québec ? L'Archevêque, à la retraite dernière, dit que vous avez tout perdu ; il dit cela à son clergé tout entier, pendant que ses journaux depuis un an le disent au peuple. Au fond n'est-ce pas vrai ?

Vous avez ménagé l'Archevêque, l'Université. Vous ont-ils ménagé eux à Rome et ici ? Vous avez épargné leurs professeurs, leurs écrivains ! Ont-ils épargné vos défenseurs, vos journalistes ? Ils ont entassé, ces malheureux libé-

raux q  
elle dit  
taqué !  
défend  
tendus  
guez d  
cepend  
dans le  
le mém  
plus qu

Dieu :  
ayons  
tre ces  
C'est  
grès de  
ves, les

la saint  
certain

l'an der  
légué,  
le dépa  
instruc  
bration  
gué not  
nisation  
meuré :  
paraiss  
d'ancie  
vité des  
forcés d  
avons e  
guer us  
tenu un  
cus qu'  
mais pe  
et l'évê

raux québécois, mensonges sur fraudes et duperies ! Et votre Grandeur a-t-elle dit seulement sur leur compte la moitié de la vérité ? Ils ont sans cesse attaqué ! sans cesse calomnié les personnes et les causes ! Vous êtes-vous à peine défendu ? Ils nous ont fait condamner ! Et nous n'avons pas seulement été entendus !! Ils ont tenu un accusateur permanent près le St-Siège ! Et vous craignez d'y envoyer une simple délégation ? Eux sont dans le faux, dans l'erreur cependant, dans la mauvaise cause enfin ; et vous, vous êtes dans la vérité dans le droit, dans le bien !!! Pourquoi n'y mettriez-vous pas la même ardeur le même dévouement, la même hardiesse ? Pourquoi ne ferions-nous pas encore plus qu'eux ?

Ah. Mgr, permettez-moi de le dire par amour pour la sainte Eglise de Dieu : c'est par ces ménagements que l'on perd les plus belles causes. Oui ayons de la prudence, mais ayons par dessus tout de l'énergie indomptable contre ces *savants* destructeurs du règne de Dieu, au profit du règne de l'homme. C'est ce dont nous avons le plus de besoin dans ces tristes jours. Quand le progrès des doctrines perverses ne nous effrayerait pas encore, les émeutes, les grèves, les chants révolutionnaires, ne parlent-ils pas assez haut ?

On se plaît à nous traiter de visionnaires. Oui, nous voyons, mais avec la saine raison, mais à l'aide de la religion et des principes, les mauvais jours que certainement les libéraux nous préparent, et qui déjà s'approchent et se dessinent.

Votre Grandeur reconnaitra au moins que nos prévisions et assertions de l'an dernier se sont absolument réalisés. Nous avons dit avant l'arrivée du Délégué, Apostolique que Québec intriguait sur sa mission dès l'origine et avant le départ de Rome ; et n'était-ce pas malheureusement le cas ? Qu'est-ce que les instructions du Délégué, si non le fond des articles "Rétribution," et les élucubrations de M. P.....? Aux premières nouvelles d'un départ précipité du Délégué nous avons prétendu que cette rumeur était une ruse pour empêcher l'organisation de la défense ; nous sommes-nous trompés ? Le Délégué n'a-t-il pas demeuré ici des mois au lieu de semaines ? Le mémoire des ultramontains nous paraissait comme à vous, devoir être fait avec soin et avec force, par un comité d'anciens et d'habitues pour éclairer ou au moins effrayer le Délégué par la gravité des choses ; plusieurs se moquaient de ces précautions, et n'ont-ils pas été forcés de reconnaître plus tard la faiblesse et l'inutilité de leurs moyens ? Nous avons exprimé à plusieurs reprises l'appréhension, la persuasion de voir le Délégué user de la duplicité de la diplomatie moderne, et n'est-il pas vrai qu'il a tenu un double jeu ? Sur la fin de son séjour à Montréal, nous étions convaincus qu'il n'était pas venu ici pour éclaircir une question, instruire une cause, mais pour écraser les ultramontains et détruire les travaux de Votre Grandeur : et l'évènement n'a-t-il pas trop tôt, hélas, constaté la chose ?

Aujourd'hui nous demandons à être crus pour le moins autant, quelques

visions que nous ayons eues, que ceux qui ont abusé de votre confiance qui vous ont promis des victoires, et qui ne vous ont jamais procuré que des déceptions et des défaites, pour le malheur de l'Eglise du Canada.

Le moyen de faire réussir la cause de l'Eglise et la Vôtre n'est certe pas celui qui a été constamment employé jusqu'ici. Votre Grandeur a reconnu elle-même qu'elle avait été trompée, circonvenue, enveloppée et que dans l'avenir il lui faudrait un autre genre de défense. Puis donc que c'est pour avoir ménagé l'Archevêque et le Délégué, pris des demi mesures au gré des pusillanimes, que vous avez été malheureux dans la cause, après l'expérience faite, il ne faudrait pas recourir aux mêmes moyens pour obtenir la victoire, c'est-à-dire ménager, épargner en ore l'Archevêque et le Délégué, cause de nos maux et écarter les hommes, les documents et les combinaisons qui peuvent être utiles. Autrefois Votre Grandeur pouvait-être raisonnablement sans tant de défiance, au risque d'être trompée, maintenant elle ne le peut plus assurément.

Je vous dirai de plus que d'après des nouvelles toutes récentes de Rome, les adversaires ont tout à la fois profité du crédit de leur position, de leur richesse, et des *ménagements* que vous aviez pour eux dans la lutte, pour renverser de fond en comble la cause catholique, la faire paraître ridicule et chimérique, et rendre les cardinaux presque inabordable sur ce sujet. C'est là l'œuvre ordinaire de l'erreux et de l'intrigue ; et c'est au courage, à la sincérité et à la persévérance, avec le secours divin, qu'il appartient maintenant de la renverser.

Indépendamment de l'intrigue, c'est toujours le sort d'une cause à demi exposée d'être à demi perdue ; elle soulève et subit toute la violence de la contradiction, sans bénéficier du mérite et de la force de sa valeur.

Il n'y a par conséquent aucune raison pour ne pas dire entièrement ce qu'ont été l'Archevêque et le Délégué, et il y a toutes les raisons du monde de le faire, et les raisons les plus graves.

Que Votre Grandeur prenne donc une bonne fois la résolution énergique et persévérante que tous les catholiques véritables attendent d'elle pour le bien de la religion et de la patrie ; et qu'elle éloigne à jamais d'autour de sa personne les *les conseils intéressés* de conciliation et de pusillanimité qui l'arrêtent à l'encontre de ses propres inspirations, et qui lui ont fait déjà tant de mal, ainsi qu'à la cause.

Maintenant qu'avons-nous à reprocher à l'Archevêque et au Délégué ?

Sans entrer dans des détails qui n'ont point ici leur place et qui allongeraient trop cet écrit, je mentionnerai les points principaux :—

Pour commencer, alors qu'il était G. Vicaire et Recteur de l'Université dans le temps, que Mgr Baillargeon s'affaisait, l'Archevêque a été très repré-

hens  
ves pe  
minis  
tien.  
dès a  
révol

gémir  
catho  
dation  
vêque  
min d  
listes c  
les du  
Laval,  
raux,  
sa prof  
ment c  
sitaires  
des sup  
le rava  
aurait  
cumen

mais b  
et d'av

connais  
pal de  
contre  
d'un cl  
nombre  
du bon  
des soup  
instruct  
un clerg  
si admin  
fruits du  
tards de

hensible dans sa conduite à l'égard des *classiques chrétiens*, de l'*infaillibilité*, des *zouaves pontificaux*, de l'affaire des écoles du Bas-Canada, du *Code civil*, et de l'*Administrateur* des Trois-Rivières, et afin sa doctrine a été fautive sur le *mariage chrétien*. C'est sur ces données que je prédisais trop justement à Votre Grandeur, dès avant son élection, un orage terrible pour le Bas-Canada — avant six mois révolus,—si cet homme était choisi comme Archevêque de Québec.

Depuis son élection on n'a pu voir aucune saison se passer sans avoir à gémir et à se désoler de ses actes. Ça été d'abord la *condamnation du programme* catholique, condamnation injustifiable et à l'encontre de toutes les recommandations de Pie IX ; les *affaires* des paroisses de Montréal ; son *mépris public* de l'Evêque Bourget ; le *bill des Régistres* ; sa *lettre en faveur* de la Compagnie du Chemin du Nord qui violait le *droit de propriété* ; l'*écrasement des écrivains* et des *journalistes catholiques*, la *licence accordée* aux journaux et aux *programmes libéraux*, les écoles du Nouveau-Brunswick, l'*amnistie* de Manitoba, puis les *affaires* de l'Université Laval, son *silence approbateur* des actes publics des professeurs universitaires libéraux, et l'*influence indue* de Langelier, le *jugement Tachereau*, l'affaire de Rimouski, sa *protection* au prétendu Diocèse de Nicolet, l'affaire des biens des Jésuites, le *Mandement du 25 Mai* et ses *défenses au clergé*, la *présence publique* de ses professeurs universitaires à des *funérailles de franc-maçons*, sa *tendance visible et continue* à *s'éloigner* des *suffragants* et du *Clergé* et à *se rapprocher des libéraux*, son *mutisme ordinaire* sur le ravage des mauvaises doctrines, et que sais-je encore ? Que de choses il y aurait à dire contre cet homme, en réunissant tant soit peu les griefs et les documents !

Quant au délégué, sa carrière au milieu de nous a été moins longue, mais bien plus désastreuse, à cause de son autorité Apostolique.

Son tort a été d'être venu ici comme Délégué sans en faire les fonctions et d'avoir agi sans connaître.

Le propre d'un délégué quelconque est d'aller sur les lieux prendre une connaissance parfaite des personnes et des choses qui manquent au siège principal de l'autorité. Or, il n'a fait qu'exécuter, et encore exécuter sans discussion contre les amis de l'Eglise. Quand tels auraient été ses ordres, le simple aspect d'un clergé si zélé et d'une population si religieuse, ainsi que les avertissements nombreux qu'il a reçus sur les dangers de sa mission auraient dû le convaincre du bon esprit de ce pays, de sa soumission affectueuse au St-Siège, et lui donner des soupçons sur le caractère des renseignements qui faisaient la base de ses instructions. Comment pouvait-il raisonnablement croire qu'un Evêque et un clergé ignorant, imprudent, égaré eût formé un peuple qu'il trouvait si beau, si admirable ? Est-ce qu'on ne juge pas un arbre par ses fruits ? Il a vu les fruits du libéralisme dans les émeutes, les grèves de Québec, les sifflets, les pétards de St-Roch, est-ce que cela ressemblait aux fruits qu'il avait vus de l'action

du Clergé, au respect, à la piété, au dévouement religieux de la population ? Il devait donc, et la simple commune prudence le lui dictait, demander d'autres instructions au St-Siège afin de *voir plus loin* avant de juger ou d'agir. Mais non, il passe outre. Il admet explicitement et publiquement que les libéraux, qui ici comme dans tous les pays du monde, travaillent à renverser la foi catholique, les lois et la patrie, doivent être mis sur le même pied que ceux qui cherchent à conserver ces choses sacrées, c'est-à-dire les amis de l'ordre et de la religion, parmi lesquels se rangent l'épiscopat, le clergé et la partie la plus saine et la plus éclairée de la nation. Bien plus il humilie à dessein les défenseurs dévoués de l'Eglise et les adversaires déclarés du libéralisme. Il va encore plus loin, par une lettre doctrinale dont il a la responsabilité sans l'avoir signé et qu'il invoque ensuite comme autorité, il jette dans le public une *équivoque* qui ne tend à rien moins qu'à justifier le *libéralisme et les libéraux* parmi nous, contrairement à l'enseignement du Pape. Le parti libéral n'est pas condamné comme parti, *c'est vrai*, et personne ne l'a jamais prétendu. Mais suit-il de là que le parti libéral n'est pas dangereux et même mauvais ? C'est pourtant ce que le Délégué insinue par cette manière de parler, et ce que le peuple a compris. Le Délégué a-t-il raison ici ? C'est une question de fait que nous connaissons mieux que lui, pour être dans le pays. Je réponds positivement que non. Le Délégué ne pouvait dire avec vérité que le parti libéral bas-Canadien n'est pas dangereux. Ses antécédents, sa presse, ses programmes, les discours de ses chefs, les actes ordinaires de ses partisans, les doctrines que ces derniers comme les premiers ont sans cesse dans la bouche, ce dont tous les curés du pays, gardiens sur les lieux des intérêts et de la doctrine de l'Eglise, peuvent rendre un éclatant témoignage, disent absolument le contraire. Les Evêques nos chefs dans la foi, dans des mandements ou lettres pastorales assez explicites, nous ont appris depuis longtemps et avec raison à le *redouter*. Par là le Délégué a donc jeté le peuple dans une fausse sécurité, dans une fausse voie, ce qui a provoqué de la part des prêtres et des gens de bien un long gémississement dans tout le pays. Comment aussi le Délégué pouvait-il dire que le libéralisme du parti libéral Canadien n'est pas le libéralisme condamné par Pie IX ? où un *libéralisme* sans mauvaises doctrines ! Comment le Délégué pouvait-il encore séparer le *libéralisme religieux* du libéralisme politique puisque le libéralisme est une erreur sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat et que la séparation de l'Eglise et de l'Etat est une chose irréformablement condamnée. Le Pape n'a jamais fait cette distinction impossible, il a condamné le libéralisme en général et le libéralisme catholique en particulier, par ce qu'il se faisait plus religieux pour tromper les simples. En quoi consisterait donc le libéralisme politique du parti libéral ? Qui pourrait jamais répondre sérieusement à cette simple question ? Des faiseurs de calembourgs pourraient seuls répondre par le mot libéralité envers les amis, qui exprime la *chose* que l'on connaît assez chez les libéraux.

les neu  
thème  
tion de  
clairer

priman  
glise, l  
de cela  
familia  
d'herbe

ruine ;  
ment p

nement  
est sous  
un imp  
sait tou  
censure  
sont pas

L  
oui, en  
a donné  
cause m

M

mieux ?  
vaut-il d  
répondre

To  
aident le  
faute mo

To

lisme un  
tels, se re

C'

a seulem

pas condam

Ce

Qu

Nous savons, nous, que le *libéralisme du parti libéral* est véritable, parceque les neuf dixièmes de ses partisans sont remplis de mauvaises doctrines, et que le thème propre de cette agglomération d'hommes est l'erreur capital de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'éloignement du prêtre de la politique, ou plus clairement un gouvernement sans Dieu.

Si encore le Délégué avait flétri le *libéralisme* comme doctrine, ou bien réprimandé et condamné ceux qui s'attachent à des doctrines réprouvées par l'Eglise, le peuple aurait pu comprendre, et fuir le péril. Mais non, il ne fait rien de cela. Au contraire, il parle comme s'il n'y avait rien à craindre. Ainsi il familiarise les brebis avec les loups, et mène le troupeau à des pâturages pleins d'herbes empoisonnées.

Telle a été l'œuvre du Délégué parmi nous, œuvre de destruction et de ruine ; c'est bien pourquoi sa disparition de ce monde a été comme un soulagement pour la conscience de tant de catholiques, et a paru si providentielle.

L'erreur du Délégué d'ailleurs est palpable et se démontre par un raisonnement bien simple. Il ne s'agit pas ici de savoir si le corps du parti libéral est sous le coup d'une censure canonique, pas plus qu'il ne s'agit de savoir si un impudique ou un voleur est excommunié. C'est un point incontesté. On sait tous que le procès canonique du parti libéral n'a pas été fait, et qu'aucune censure n'a été fulminée, comme on sait que les fornicateurs et les adultères ne sont pas des excommuniés.

Le Délégué en se prononçant sur ce point a porté un jugement *extra causam*, oui, en *dehors de la cause*, jugement vrai, si l'en veut, mais non approprié, et par là il a donné le change à l'opinion publique qui s'attendait à le voir prononcer sur la cause même de nos troubles, les idées libérales et leur danger.

Mais pour n'être pas sous les censures, les voleurs en valent-ils donc mieux ? De même, pour n'être pas canoniquement condamné, le parti libéral en vaut-il d'avantage ? C'est sur cette dernière question que le Délégué aurait du répondre.

Tout le monde sait bien que le vol est un péché et que tous ceux qui aident les voleurs ou les fréquentent comme tels, font mal. C'est une simple faute morale aisée à saisir.

Tout le monde ne sait pas aussi bien, en matière de doctrine, si le *libéralisme* un est mal, et ce que c'est : ni si ceux qui soutiennent les libéraux comme tels, se rendent coupables.

C'est ici la question même. Or le Délégué n'y a pas du tout répondu ; il a seulement semblé y répondre par le jugement ci-dessus : le *parti libéral n'est pas condamné*, parole qui ne dit rien et qui embrouille tout,

Cette question est double ; question doctrinale, question de fait.

Quant à la question doctrinale, le Délégué ne pouvait parler autrement

que son chef, il ne pouvait qu'appeler le *libéralisme* une *peste*, et ne le désigner que par les traits que le Pape lui a donnés, et qui sont partout les mêmes.

Quant à la question de fait, savoir, s'il y a des doctrines libérales en Canada, si le parti libéral en est imbu, et s'il les propage, il ne pouvait la décider sûrement que de deux manières : premièrement par le témoignage des Evêques, secondement par une enquête minutieuse ou au moins soignée, et non par les assertions de M. P. .... ou les impressions du Cardinal Franchi.

Le Délégué n'a pris aucun de ces moyens, il n'a pas même voulu étudier le passé pour comprendre le présent, contrairement à la sagesse d'un homme de sa position.

De deux choses l'une, ou le parti libéral était dangereux et mauvais, ou il ne l'était pas.

Si le parti libéral n'était pas dangereux, le Délégué devait le dire, et montrer en quoi nous nous étions trompés, puisque cela était la cause même des difficultés. Par de justes raisons, s'il en avait eues, il aurait ramené tout le monde à lui.

Si le parti libéral était au contraire vraiment dangereux, il devait le dire aussi, ou au moins le faire comprendre, l'établir par des doctrines et des actes qui ne manquaient pas, et engager les fidèles à s'en éloigner.

Il aurait ainsi remédié au mal et n'était-ce pas son devoir ?

Or le Délégué n'a fait aucune de ces deux choses. Dans le fond il ne savait pas ce qui en était ; ou il ne voulait rien faire, par calcul, soit pour obéir à son chef, le cardinal Franchi, soit pour se ménager lui-même.

S'il disait que le parti libéral n'était pas dangereux, il se compromettait évidemment lui-même aux yeux de l'Épiscopat, du Clergé et du Pays.

S'il disait que le parti était dangereux, il s'écartait de ses instructions, contrecarrait le plan du Cardinal abusé qui l'avait envoyé, et brisait le but de sa mission.

Cependant les Evêques et le Clergé avaient affirmé dans des documents publics au moins indirectement et très fortement que le parti libéral était dangereux. Les *doctrines* et les *actes* de ses partisans le prouvaient.

Qu'a fait ce Délégué qui voulait plaire à tout le monde, et frapper sur les ultramontains en même temps que protéger les libéraux ?

Le voici en deux mots, en un vrai sophisme pratique.

Il pose en majeure le principe vrai, mais étranger à la vraie question : que le parti libéral n'est pas *condamné* comme *parti*.

Il pose en mineure par ses paroles (1) et par ses actes (2) l'assertion fautive

(1) Le discours de Montréal où il met les libéraux et les ultramontains sur le même pied.

(2) Sa conduite à l'égard de l'Archevêque et des libéraux les plus avancés Langelier, Flynn, Tasche-reau, etc., etc.

qui suit : que les adversaires des libéraux sont également dans l'erreur, et ne valent pas mieux.

Enfin, il laisse, sans réclamer, tirer la fausse et terrible conséquence qu'on peut être libéral sans inquiétude, et donner en bonne conscience l'appui de son vote au parti dont les chefs et les partisans en masse sont, par leurs idées et leurs actes, hostiles à l'Eglise et à la société.

Le peuple qui raisonne plus avec les choses qu'avec les mots, et dont la logique est brutale, traduit ce sophisme comme suit :—Le parti libéral n'est pas condamné, c'est le Délégué du Pape qui le dit ; donc les libéraux ne sont pas ni condamnés ni dangereux, donc le libéralisme n'est point mauvais comme les prêtres le font accroire, donc nous n'avons pas besoin de nous occuper de leurs discours en fait de politique, donc nous pouvons même travailler contre eux et leurs enseignements sur ce chapitre. Voilà l'histoire de ce qui se répète partout à présent.

Voilà la fausse et triste position dans laquelle le Délégué a jeté le pays ; voilà le brouillard dont il a enveloppé la parole si lumineuse de Pie IX et la direction si droite donnée jusqu'à ce jour de l'Eglise canadienne ; voilà l'erreur qu'il a commise au préjudice de tous. Aussi la Providence est-elle venue brusquement arrêter sa mission ; et le triomphe de cet homme, quoique revêtu d'une autorité Apostolique, est-il allé se briser comme un verre contre la conscience chrétienne et la vérité.

C'est maintenant aux Evêques qu'il a compromis, à retirer la nation de l'ornière, et à rétablir le syllogisme catholique suivant :—

Le libéralisme et les libéraux sont par le St-Siège à jamais condamnés, et ils sont la peste de la société.

Mais le parti libéral Bas-Canadiens est rempli en *haut et en bas* de vrais libéraux par la doctrine.

Donc le parti libéral est dangereux et doit être combattu par l'exposition des saines doctrines et le crédit du clergé.

Puissent les Evêques parvenir à imprimer ces idées aussi solidement dans l'esprit du peuple que les contraires s'y sont depuis un an implantés, qu'ils le fassent directement ou indirectement, pourvu qu'ils ruinent le *libéralisme* du parti libéral, et ils auront bien mérité de l'Eglise, de la patrie et de la Cour Romaine.

Quand il n'y aura plus dans le parti libéral que ceux qui ne sont pas de vrais libéraux, alors ce parti n'aura plus ni force, ni valeur politique et il n'offrira aucun danger, parcequ'il sera à peu près anéanti.

Pour résumer cette dernière partie, je dirai donc que depuis plusieurs années l'Archevêque a énormément nui à l'Eglise du Canada en favorisant et protégeant les libéraux d'un côté, et de l'autre en frappant partout les défenseurs de l'Eglise. Il a favorisé les premiers surtout par le silence et les ménagements. Il a procédé contre les autres par voie d'autorité et d'écrasement.

Il a écrasé l'initiative catholique du peuple par la condamnation du *programme catholique* des électeurs; il a écrasé la *presse et les écrivains catholiques* par ses lettres publiques; il a écrasé le clergé par ses *monita* et ses défenses; il a écrasé les Evêques ultramontains par ses mandements et son action privée; il va les aplatisir tout à fait bientôt par le chef d'œuvre du Délégué, la *direction politique forcément* commune de l'Episcopat, malgré les différences des lieux, des personnes et des circonstances, direction qui ne sera autre que celle de l'Archevêque lui-même, si Rome approuve un récent décret déjà proposé, ce qu'à Dieu ne plaise!

Par là, l'Archevêque a paralysé toutes les forces vives de l'Eglise, le bon peuple, la bonne presse, le clergé, l'Episcopat, pendant qu'il a lâché la bride à tous les ennemis et les a protégés dans leur œuvre.

Tel est le bilan de sa carrière épiscopale, jusqu'à ce jour. Pour le Délégué Apostolique, voici le sommaire de son travail et de sa mission: il a fermé les yeux sur la conduite de l'Archevêque, au scandale des faibles, il a découragé les bons amis de l'Eglise, déconcerté l'ordre ecclésiastique tout entier, mis les défenseurs et les adversaires des saines doctrines sur le même pied, et enfin donné la prépondérance et l'avantage aux libéraux par l'équivoque sophistique qu'il a lancé devant le pays, comme susdit.

Si la victoire est restée aux libéraux dans les élections du printemps, si même Latellier a osé son affreux coup d'état, si Turcotte, d'ailleurs bien préparé à cela, a voulu consommer sa trahison, si la révolution et la Commune ont montré les oreilles dans les rues de Québec, c'est la suite *naturelle* de ce que l'on vient de dire et de voir.

Si au contraire la victoire est restée aux conservateurs dans les élections dernières, ce n'est pas la faute des deux dignitaires ci-dessus mentionnés. Cela est dû à la mauvaise administration libérale et à des théories économistes absurdes, un peu sans doute, mais c'est dû surtout aux gémissements et aux prières des bonnes âmes, à la mort terrifiante de Mgr Franchi et Conroy qui a abattu les libéraux et communiqué du courage à leurs adversaires, et enfin à un secours spécial de Dieu qui a mis une digue au torrent, dans sa miséricorde envers nous. C'est-à-dire que la victoire récente n'est pas l'effet naturel de nos forces, ni des forces temporelles de l'Eglise, mais l'ouvrage de Dieu qui nous invite à reprendre confiance et à continuer la lutte. *Digitus Dei est hic.*

Maintenant, je vous prie de recevoir favorablement ce que contient cette longue lettre, et d'y prêter toute votre attention. Votre Grandeur comprendra que je n'ai ainsi parlé que pour répondre à un *besoin impérieux* de ma conscience, servir l'Eglise ma Mère, et être utile à votre personne sacrée qui m'est particulièrement chère.

Avec un profond respect,

J'ai l'honneur d'être,  
Monseigneur, de Votre Grandeur,  
Le très humble et dévoué fils.

t-  
es  
à-  
ir  
ut  
es  
e,  
  
n  
à  
  
é  
es  
es  
é-  
r-  
e  
  
si  
é  
r-  
n  
  
is  
st  
s,  
es  
es  
rs  
rs  
s,  
a  
  
e  
a  
e,  
r-

